

DENIGES

N° 3

COMM'UNE INFO

Mars 2026



SOMMAIRE

Éditorial.....	p. 02
Actualités locales	
Projets & Développement.....	p. 03
Entreprises locales.....	p. 04
Sociétés locales	
Chœur Mixte "Le Lien"	p. 05 - 06
Culture et patrimoine	
Gare de Triage.....	p. 07
Environnement	
Comment éviter le gaspillage alimentaire ?..	p. 08
Nature & Co'	
Frelon asiatique.....	p. 09
Chenille processionnaire du pin.....	p. 10
Le Zoom	
Ludothèque Toujou Chouette.....	p. 11 - 12
Rubrique habitants	
Naissances.....	p. 13
Témoignage.....	p. 14 - 15
En famille et ailleurs	
Great Hope Montessori.....	p. 16
Épisode 1 - À table.....	p. 17
PECC.....	p. 18
Chiens.....	p. 19
EcoPoints.....	p. 19
Mini Halloween.....	p. 20
Prévention.....	p. 21 - 22
Dengens en lumières.....	p. 23
Le Coin des P'tits.....	p. 24
Grand concours.....	p. 25
Généralités.....	p. 26

Parution trimestrielle

Prochain numéro en été 2026

ÉDITORIAL



Chères Dengereuses, Chers Dengereux,

Il est encore temps de vous souhaiter des vœux de santé et de bonheur pour cette année 2026. Dans ce monde de plus en plus connecté, tenir un journal local entre ses mains revêt une importance toute particulière. À une époque où les mauvaises nouvelles foisonnent, lire des articles sur les activités de nos sociétés locales ou au sujet des événements ayant émaillé la vie de notre commune, fait beaucoup de bien au moral !

Par le biais de « COMM'une Info », nous sommes ainsi tous interconnectés et la communauté joue un rôle essentiel dans notre bien-être.

Pourquoi la communauté est-elle importante ?

- 🍷 elle nous donne un sentiment d'appartenance et de sécurité ;
- 🍷 elle nous permet de partager nos expériences et nos connaissances ;
- 🍷 elle nous aide à développer des relations et des liens solides ;
- 🍷 elle nous soutient dans des moments difficiles, éprouvants et nous en avons encore eu la preuve lors du drame de Crans-Montana.

Comment pouvons-nous renforcer notre communauté ?

- 🍷 en participant à des activités locales ;
- 🍷 en nous engageant dans des projets communautaires ou au sein du Conseil communal ;
- 🍷 en étant présents et à l'écoute des autres ;
- 🍷 en partageant nos compétences et nos ressources ;
- 🍷 en favorisant des espaces de rencontre et de dialogues.

Ensemble nous pouvons contribuer à créer une communauté plus forte et plus solidaire.

Bonne lecture ! Que notre journal local vous invite à participer pleinement à la vie communautaire et à apprécier ce que notre village a de meilleur à vous offrir.

Mme Françoise Palpacuer

Secrétaire du Conseil communal

ACTUALITÉS LOCALES

PROJETS & DÉVELOPPEMENT



Au début du mois de septembre, 17 nouveaux arbres ont été plantés au centre du village, marquant une étape importante pour l'aménagement et la valorisation de notre espace communal. Ces plantations s'inscrivent dans une démarche à la fois environnementale et paysagère. Les arbres contribueront, au fil des années, à embellir le centre du village, à offrir davantage d'ombre lors des périodes estivales et à favoriser la biodiversité locale. Le choix des essences a été réalisé avec soin, en privilégiant des arbres adaptés au climat et au sol de la région, afin d'assurer leur bon développement et leur pérennité.



Conformément à la réglementation en vigueur et après les démarches administratives nécessaires, le 3 septembre 2025, une partie du cimetière a été désaffectée. À noter que la désaffectation des tombes à la ligne ne peut avoir lieu avant 25 ans, depuis la dernière inhumation de corps, sauf autorisation spéciale du département. Celle des tombes ou niches cinéraires ne faisant pas l'objet d'une concession ainsi que celle des tombes d'enfants mort-nés peuvent être ordonnées après 15 ans. La municipalité a veillé à mener cette démarche avec le plus grand respect dû aux défunts et à leurs familles.



La route cantonale RC79-B-P est un axe de base qui relie les localités d'Echandens à Préverenges. Un crédit extrabudgétaire pour effectuer des travaux de réfection et de mise aux normes en vigueur a été accepté par le Conseil communal. L'objectif premier est d'assainir les revêtements de la chaussée et des trottoirs et de la RC79, qui présentent des dégradations importantes et étendues. Les travaux débiteront dès le 16 mars 2026. À noter qu'un revêtement phono-absorbant sera par la même occasion appliqué sur la route du Lac (traversée du village).

ENTREPRISES LOCALES



Céline Meylan COACHING PARENTAL & FAMILIAL

Coach - Animatrice - Infirmière

Coaching Parental

A domicile & en ligne

- Sommeil
- Equipe parentale
- Cadre et limites éducatives
- Relations frères et sœurs
- Organisation familiale
- Gestion des écrans
- Burnout parental

Animations Formations Conférences
www.celine-meylan.com
cmeylan0607@gmail.com

+ 41 79 779 18 90



Rte de Bussigny 2, 1023 Crissier
à 2 min de la gare de Renens
57 Appartements protégés avec services

Plus de renseignements :

021 706 35 70

www.silver-residences.ch



Créations de vannerie en rotin



Paillage - Cannage

Gérald Dajoz
ch des vignettes 3
1026 Denges
079 863 67 80

gerald.dajoz@hotmail.com



A VOTRE SERVICE //

ATELIER D'HORLOGERIE DE DENGENS

Le Vieux-Bourg 15a • 1026 Denges
*41 21 802 28 31 • www.atelier-dengens.ch

Réparation & vente
des montres neuves et anciennes

AVIS AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS DE DENGENS :

Si vous souhaitez qu'un article de publicité soit publié dans le journal, nous vous invitons à nous transmettre vos flyers, offres, informations, etc. par courriel à l'adresse secretariat@dengens.ch avec la mention « Journal communal ».

SOCIÉTÉS LOCALES

Pour tout renseignement :

Mme Jacqueline Borboën, Présidente

079 434 79 05

CHŒUR MIXTE "LE LIEN"

"Chanter, c'est du sport sans courbatures ! Une soirée, un concert, c'est l'aboutissement d'un long travail. Afin d'améliorer sa technique vocale, il faut se tenir droit et positionner ses épaules. C'est une gymnastique abdominale qui peut être pratiquée sans limite d'âge." Rencontre avec sa présidente, Mme Jacqueline Borboën, qui a accepté de se livrer sur une société locale qui fêtera cette année ses 90 ans. Active au sein de la société depuis 1977, elle a été caissière depuis 1979 jusqu'en 2019, avant de reprendre la présidence. Dans le cadre de sa fonction, elle s'occupe "un peu de tout", comme elle dit en riant.

Mais pourquoi ce nom, « Le Lien » ? Mme Borboën explique que le lien représente quelque chose qui rassemble, nourrit les relations et renforce l'amitié. À l'époque, le village étant petit et principalement agricole, son beau-père, né en 1916, lui racontait que, les distractions étant rares, les villageois se retrouvaient pour chanter. Elle en a tiré une autre hypothèse : le nom « Le Lien » pourrait aussi faire référence à la cordelette utilisée autrefois pour nouer les gerbes de blé. Alors que les chœurs d'hommes étaient en très grande



majorité, Denges a eu le courage de fonder un chœur mixte le 21 novembre 1935 et le premier concert a eu lieu une année après avec 25 membres. En 1989, le Chœur Mixte de Denges fusionne avec celui de Bussigny. Toutefois, chaque société a gardé son autonomie, seuls les frais administratifs sont partagés. Les chants sont choisis lors de la commission musicale, composée des membres de chaque société, en fonction des goûts et des envies du moment, tout en veillant à ce que les choix plaisent autant à la directrice qu'aux

chanteurs. Le répertoire comprend de nombreuses chansons harmonisées, très appréciées du public. Mme Borboën apprécie également que la directrice, qui les accompagne depuis 12 ans, se montre si bienveillante et motivante lors des répétitions, ce qui aide grandement les membres à se sentir bien au sein du chœur. Un lundi sur deux à 19h30 à la Salle des Jardins de Denges (l'autre lundi à Bussigny), le Chœur se retrouve pour la répétition.



SOCIÉTÉS LOCALES

Pour tout renseignement :
Mme Jacqueline Borboën, Présidente
079 434 79 05

CHŒUR MIXTE "LE LIEN"

Accompagnés au piano, assis ou debout, les membres interprètent les chants préalablement choisis. À 21h30, la répétition touche à sa fin, mais il n'est pas rare que la soirée se prolonge autour d'un petit verre à la salle, le Café des Amis ayant fermé récemment. Mme Borboën partage avec le sourire que l'apéritif dure parfois aussi longtemps que la répétition ! À la suite de ce travail acharné tout au long de l'année, le Chœur donne une représentation une fois par année. Elle est très reconnaissante envers les fidèles Dengereux qui viennent les écouter ainsi que les autres sociétés locales qui leur donnent un coup de main pour cette soirée. La société du Chœur mixte s'implique beaucoup dans la vie locale, en participant notamment lors de la soirée du 1^{er} août ou au loto de l'USL - Union des Sociétés Locales. Faut-il savoir chanter pour rejoindre le Chœur ? Non, ce n'est pas



indispensable. En revanche, il est important d'aimer le chant et d'avoir une oreille musicale, précise Mme Borboën. Le répertoire est majoritairement francophone, mais le Chœur a également interprété des chansons en anglais, en espagnol, en zoulou ou encore en allemand. Avec une pointe d'émotion, Mme Borboën confie qu'au décès de son mari, le chant lui a apporté beaucoup de réconfort : « Cela nous oblige à sortir de nous-mêmes, on vit ce qu'on chante et tout devient plus facile. » Des mots simples, sincères et touchants. La présidente invite les habitants, tous âges confondus, à venir découvrir cette société presque centenaire lors d'une répétition. Elle encourage également toute personne intéressée à prendre contact avec elle pour obtenir davantage d'informations. Pour terminer cet entretien sur une touche nostalgique et empreinte de positivité, Mme Jacqueline Borboën partage



deux souvenirs qui l'ont particulièrement marquée. Le premier remonte à 1985, lors de la célébration du 400^e anniversaire de l'Abbaye : pendant toute la semaine de festivités, la société tenait un caveau chez Jean-Marc Monod. Grâce à leur engagement et au travail fourni, les membres ont ensuite pu partir en excursion à Vienne durant quatre jours. Le second souvenir marquant est la première participation du Chœur Mixte à la Cantonale des Chanteurs vaudois, à Echallens, en 1995. Mme Borboën pourrait évoquer des centaines d'anecdotes, tant les bons souvenirs sont nombreux au sein de la société, mais elle a choisi de mentionner ceux-ci, qui restent pour elle les plus marquants.



DENGES

CULTURE & PATRIMOINE

GARE DE TRIAGE

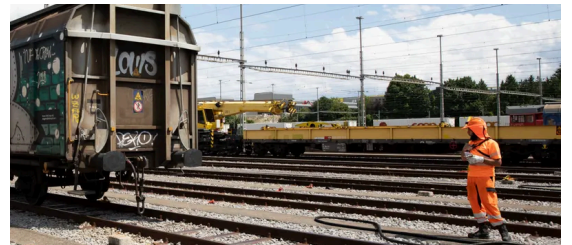
Qu'est-ce que la gare de triage de Denges ?

La gare de triage de Lausanne-Triage, située principalement à Denges (mais aussi sur Echandens, Lonay et Préverenges), est une infrastructure ferroviaire dédiée au triage et au traitement des wagons de marchandises. C'est la principale gare de triage de Suisse romande.



Comment fonctionne une gare de triage ?

La gare de triage ne s'occupe pas de voyageurs mais de wagons de marchandises : les trains arrivant sont décomposés, les wagons sont séparés selon leur destination et ensuite réorganisés en nouveaux trains (par destination ou type de marchandise).



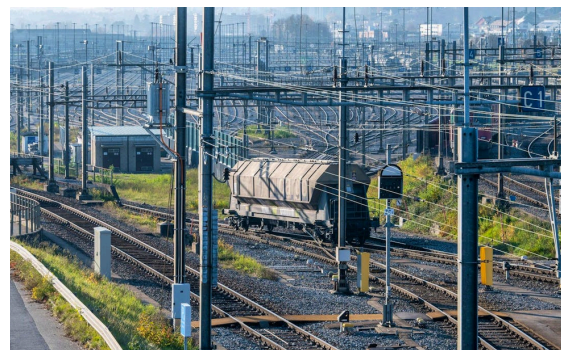
Pourquoi elle a été construite et quand ?

Dans les années 1950, le trafic de marchandises augmentait fortement. La gare de triage de Renens, utilisée jusque-là, était devenue trop petite et obsolète. C'est pourquoi les CFF ont choisi de construire une nouvelle gare de triage sur le territoire de Denges et des communes limitrophes. Les travaux ont débuté en 1961, avec une ouverture partielle entre 1964 et 1966.



Quel est l'impact économique et logistique ?

La gare de triage de Lausanne-Triage est essentielle pour la circulation des marchandises entre la Suisse romande et l'international, le trafic entre grandes villes suisses et la réorganisation des wagons selon les flux de fret. Elle permet notamment de redistribuer efficacement les trains entre les lignes importantes vers l'étranger ou différentes régions du pays.



Quelles sont les nuisances et les problématiques locales ?

Les dernières mesures de bruit en 2022 révèlent qu'elles répondent dans la majorité des cas aux normes en vigueur. Des exercices d'urgence ont déjà été organisés sur le site avec des scénarios comme une fuite de produits dangereux, pour tester les dispositifs de protection civile et coordonner les interventions.




ENVIRONNEMENT


COMMENT ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ?

On a tous déjà retrouvé un yaourt oublié au fond du frigo ou une carotte un peu flétrie. Pas de panique ! Avec quelques petits réflexes faciles, on peut transformer ces « oublis » en occasions de créer des plats sympas et économiser un peu.


Quelques astuces faciles à mettre en place 

 Rapide vérification avant d'aller faire les courses : un petit coup d'œil au frigo et aux placards afin d'éviter les doublons.




 Date de péremption ? Pas toujours stricte ! : beaucoup de produits se conservent quelques jours après la date « à consommer de préférence avant le ».




 Frigo organisé = aliments plus heureux : les produits à consommer rapidement à portée de main et moins de surprises à la fin du mois.




 Congeler plutôt que jeter : le pain rassis, les restes de légumes ou les portions de viande peuvent facilement passer au congélateur pour une utilisation ultérieure. Une vraie banque de secours maison !




 Compostez vos épluchures : les épluchures de légumes, marc de café ou coquilles d'œufs peuvent nourrir le jardin ou vos plantes d'intérieur. Un geste simple pour réduire les déchets et faire pousser du vert.



 Amusez-vous avec les recettes "anti-gaspi" : un smoothie pour utiliser les fruits un peu mûrs, une soupe pour écouler les légumes fatigués... Laissez libre cours à votre créativité !



 Les boîtes transparentes, vos alliées : ranger les aliments dans des contenants visibles aide à mieux se souvenir de ce qui reste et évite que les produits s'endorment au fond du frigo.

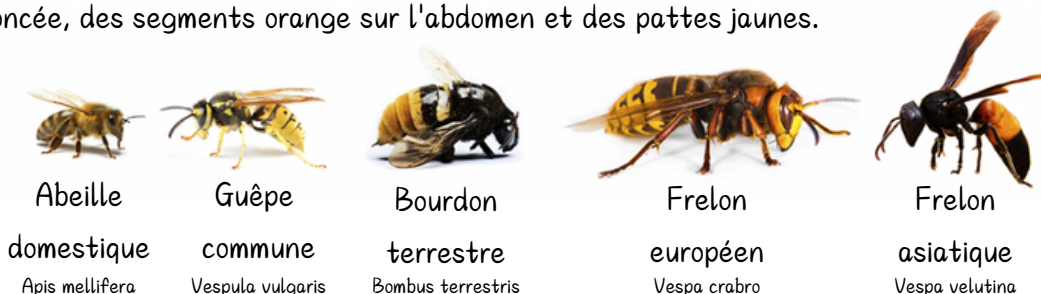


En donnant une deuxième vie à vos restes ou en ajustant un peu vos achats, vous pouvez réduire vos déchets et même économiser quelques sous tout en faisant plaisir à vos papilles.

En cas d'observation d'un individu isolé en février, mars et avril = reine fondatrice !
Pour éviter la formation d'un nid : éliminez-la !

FRELON ASIATIQUE - VESPA VELUTINA

Le frelon asiatique est originaire d'Asie et il est arrivé en Europe en 2004 par le biais de containers en provenance de Chine. Il est plus petit que son cousin européen (*Vespa crabro*), mesurant environ 2 à 3 cm, avec une tête plus foncée, des segments orange sur l'abdomen et des pattes jaunes.



Problématique

- 🚫 Impact sur les abeilles : le frelon asiatique est un prédateur d'abeilles. Il chasse ces dernières pour nourrir ses larves, ce qui peut entraîner une baisse des populations d'abeilles et donc affecter la pollinisation.
- Risques pour l'apiculture : cette prédation menace directement les ruches et peut causer des pertes économiques importantes pour les apiculteurs locaux.
- 🚫 dérèglement de l'écosystème : le frelon asiatique peut également perturber l'équilibre naturel en réduisant la diversité des insectes pollinisateurs.

Dès lors, comment gérer cet insecte ? Premièrement, il est important de détecter ses nids afin de pouvoir les détruire. Ils sont souvent construits dans les arbres, mais aussi sous les toits des bâtiments. En cas de détection d'un nid, il ne faut pas le détruire soi-même, il est impératif de contacter un professionnel qui saura comment il faut l'éliminer en toute sécurité.

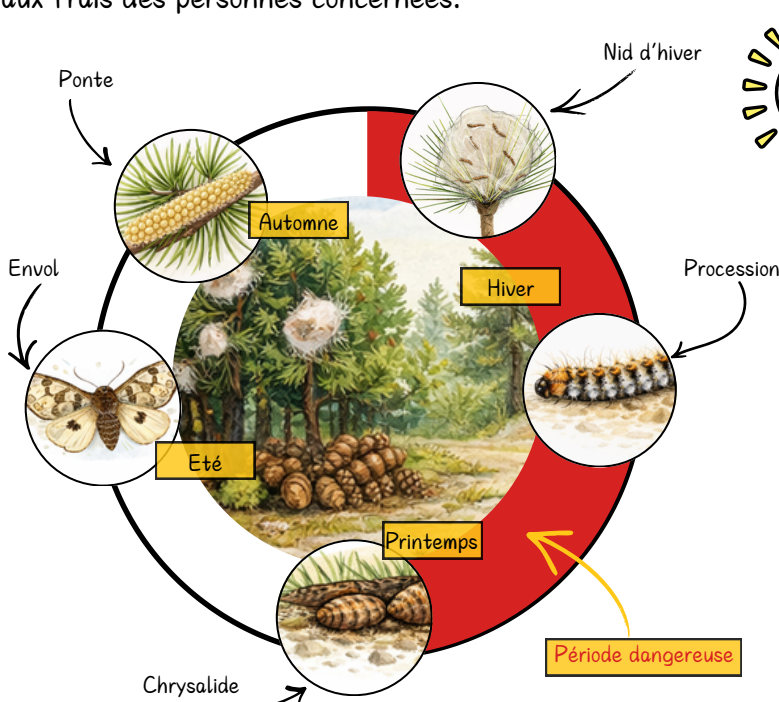


Selon les données 2024 de "www.frelonasiatique.ch", 24 cantons suisses sont concernés par le frelon asiatique, dont 14 recensent des nids. Le canton de Vaud en fait partie. Pour lutter contre ces bêtes, un programme est établi en collaboration avec les apiculteurs qui placent des pièges et les communes qui recherchent activement des nids primaires et secondaires.

En cas de découverte d'un nid, veuillez vous rendre sur le site <https://frelonasiatique.ch/> afin de le déclarer.

CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN THAUMETOPOEA PITYOCAMPA

Avec l'arrivée du printemps, les chenilles processionnaires font leur retour dans de nombreuses régions. Présentes principalement sur les pins et les cèdres, reconnaissables à leurs nids blancs installés dans les branches et à leurs déplacements en file indienne. Si elles peuvent sembler inoffensives, ces chenilles représentent pourtant un risque pour la santé. Leurs poils urticants peuvent provoquer des démangeaisons, des irritations cutanées et des réactions allergiques chez l'homme. Chez les animaux, notamment les chiens, le contact peut entraîner de graves blessures. Il est fortement conseillé de ne pas les toucher, de tenir les enfants et les animaux à distance et de signaler leur présence aux services compétents. La vigilance et la prévention restent les meilleures protections face à ce danger saisonnier. Selon l'arrêté du Conseil d'État sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin (ADChP) du 7 décembre 2005, les communes sont chargées d'informer la population des risques liés à la présence des chenilles processionnaires et des mesures de précaution à respecter. Elles doivent également avertir toutes les personnes concernées des travaux à réaliser et leur fixer un délai d'exécution. À défaut d'exécution des mesures dans le délai prescrit, les communes peuvent ordonner les travaux aux frais des personnes concernées.



À RETENIR

- ☑️ Présentes surtout au printemps
- ☑️ Nids blancs visibles dans les pins et cèdres
- ☑️ Déplacement en file indienne
- ☑️ Poils très urticants et dangereux
- ☑️ Ne pas toucher
- ☑️ Tenir enfants et animaux à l'écart
- ☑️ Signaler leur présence à la commune ou à un professionnel

LE ZOOM

+ de 1000 jeux
dans chaque
espace !



LUDOTHÈQUE TOUJOU CHOUETTE

Véritable lieu de rencontre et de partage, la ludothèque s'impose aujourd'hui comme un espace incontournable de la vie locale. Rencontre avec Mme Corinne Roberto, Présidente de la ludothèque Toujou Chouette.

Mais tout d'abord, c'est quoi une ludothèque ?

Il s'agit d'un espace comparable à une bibliothèque, où l'on peut emprunter non pas des livres, mais des jeux. Des déguisements sont également disponibles au prêt.

Comment cela fonctionne ?

Avec un abonnement annuel de CHF 30.00 par famille, il est possible d'emprunter des jeux tout au long de l'année, y compris durant les vacances scolaires, sur les deux sites, à savoir Echandens et Préverenges. L'abonnement est ouvert à tous, même aux personnes n'habitant pas dans les communes partenaires. La ludothèque propose aussi la location de matériel pour vos anniversaires et événements, comme une machine à barbe à papa ou à popcorn, ainsi qu'une cuve pour faire des bougies par trempage. Vous pouvez aussi donner une seconde vie à vos jouets en bon état en les apportant à la "ludo". Ils feront ainsi le bonheur d'autres enfants et familles.

À qui s'adresse la "ludo" ?

À tout le monde ! Avec près de 300 adhérents, la ludothèque propose une large offre de jeux capable de séduire petits et grands. L'association fonctionne grâce à l'engagement fidèle de nombreux bénévoles de tout âge. Si vous avez quelques heures à disposition, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Roberto. La "ludo" organise également différents événements, tels que des après-midi ou des soirées jeux. N'hésitez pas à consulter le site Internet !

Et finalement, elle est là depuis quand, la "ludo" ?

La ludothèque Toujou Chouette est le fruit d'une belle histoire. À l'origine, "Chouette" était implantée à Préverenges, tandis que "Toujou" se trouvait à Echandens. Ces deux institutions existent depuis plus de 40 ans. En 2019, sous l'impulsion des communes partenaires de la ludothèque Toujou d'Echandens et de Mme Roberto, les deux ludos ont fusionné. Cette démarche visait à garantir la survie de la ludothèque d'Echandens, tout en donnant une nouvelle impulsion intercommunale entre les villages du même établissement scolaire : Denges, Echandens, Lonay et Préverenges ainsi que Bremblens (commune soutenant la ludothèque depuis longtemps).



LE ZOOM

LUDOTHÈQUE TOUJOU CHOUETTE



SAMEDI 14 mars 2026
Salle des Utins à
Echandens

SAMEDI 21 mars 2026
Salle des Jardins à
Denges

Entre 14h00 et 18h00

Venez découvrir et jouer à des jeux de société actuels et accessibles à tous !

- **Entrée libre**
- **Enfants moins de 10 ans accompagnés**

<https://ludotoujouchette.ch>



RUBRIQUE HABITANTS

NAISSANCES

DE AOÛT À DÉCEMBRE 2025

13.08.2025 - Sophia Gourzoulidou

20.08.2025 - Tyana Gauthey

07.09.2025 - Fateh Singh

17.10.2025 - Francesco Quaregna

05.11.2025 - Emilio Araya Yanez

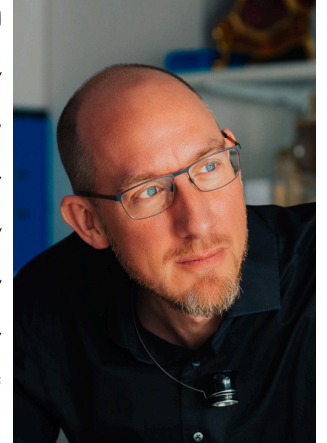
Félicitations aux parents pour la naissance de leur enfant.



RUBRIQUE HABITANTS

TÉMOIGNAGE

Zurichois d'origine, dengereux de cœur, rencontre avec Marc Jenni, un habitant au parcours inspirant, qui a choisi Denges pour y vivre, travailler et s'engager. Il grandit à Zurich et à 20 ans, après avoir fait l'armée, il part travailler à New York durant six mois chez Tiffany & Co. Son contrat de l'époque lui donne la possibilité de partir pour le Nouveau Monde, mais l'oblige ensuite à développer une nouvelle structure en Suisse, à St-Sulpice, durant une année. La Suisse romande, il l'avoue, ne l'emballait pas trop... Il y voyait toutefois un point positif, avoir la possibilité d'apprendre le français. Il migre donc de New York à Renens, où "ça tranchait un petit peu" ! Mais la vie faisant bien les choses, c'est chez Tiffany & Co. qu'il rencontre la femme qui deviendra la sienne. Ensemble, ils emménagent à Lausanne puis s'installent à Bussigny. Il se souvient avoir connu Denges en 1998 lorsqu'il travaillait à St-Sulpice et qu'il allait manger au village, mais c'est en 2007 que le couple pose ses valises à Denges. Avec leur fille d'environ deux ans, ils cherchaient un quartier familial et vivant et c'est aux Moulins qu'ils trouvent chaussure à leur pied. Cinq ans plus tard, Marc Jenni devient papa une seconde fois d'un petit garçon. En 2013, il ouvre l'atelier d'horlogerie au cœur du village. Marc Jenni indique que c'est depuis



cette année-là qu'il fréquente réellement le centre de Denges, comme si pour lui, le quartier des Moulins était "un deuxième Denges et qu'il y avait la plaine à traverser". Il décide, à travers différentes activités, de valoriser ce qui existe déjà et de profiter des infrastructures dengereuses. Quand il lui est demandé quel est son premier souvenir à Denges, il mentionne sans aucune hésitation le Café des Amis. Il y venait souvent lorsqu'il fallait bien manger dans le coin ! Il fréquentait aussi régulièrement Manira et adorait sa cuisine authentique. Il dit en riant que finalement, c'est la nourriture qui l'a amené à Denges ! Au niveau professionnel, M. Jenni vient d'une famille d'horlogers et c'est tout naturellement qu'il s'est orienté vers



ce métier. Son père ayant la boutique à Zürich, dont il a repris le flambeau en 2020 officiellement, il fait les trajets entre ville et campagne toutes les semaines. Les lundis et les mardis, il les passe en Suisse allemande et le reste de la semaine, il est à Denges, avec sa famille. Lorsqu'il décide d'ouvrir son atelier, c'est une évidence pour lui de le faire à proximité de chez lui. Il explique que lorsque les enfants étaient petits, c'était très important pour lui de pouvoir rentrer dîner le midi et d'être à la maison pas trop tard le soir, étant donné qu'il était loin un soir par semaine. En visitant l'atelier, il a un coup de cœur et installe son horlogerie au Vieux Bourg. Très créatif, il crée en 2010 sa propre marque de montre "Marc Jenni" qu'il promeut dans le monde entier : États-Unis, Europe et Asie.

RUBRIQUE HABITANTS

TÉMOIGNAGE



Malheureusement, le nom "Jenny" étant protégé, l'avocat de la marque déposée lui fait interdire l'utilisation de son nom. Il décide donc de mettre ses compétences au service des autres et fait des montres pour d'autres marques. Aujourd'hui, il travaille sur toutes les montres mais principalement sur les marques suisses. Pour l'atelier de Denges, il se fait connaître par le bouche-à-oreille, ce qui selon lui, est la meilleure publicité. Avec son emploi du temps,

relativement chargé, il n'a pas souhaité s'intégrer à la vie politique. Toutefois, il est administrateur de sa copropriété depuis 10 ans. Il n'est pas du genre à participer à toutes les fêtes du village, mais assiste de temps à autre à différents événements. Il repense notamment aux fêtes du 1^{er} août lorsque ses enfants étaient petits ou aux fêtes de l'Abbaye. Marc Jenni contribue cependant d'une autre manière à la vie locale, en soutenant les sociétés du village grâce à des dons. Il fait marcher le commerce local et le promeut grandement. À la question sur les points forts de la commune, il répond la proximité, la situation géographique entre Morges et Lausanne et le côté villageois et agricole; ce dernier point étant primordial pour lui. Il ajoute que les transports publics revêtent une grande importance et que le village est justement très bien desservi, que ce soit par les bus ou le train, et qu'il est relié aux principaux axes de la région. Les jeunes ou moins jeunes, tout le monde peut y trouver son compte. "Voilà la vraie qualité de Denges, il y a tous les avantages d'un petit village et toutes les infrastructures de transports publics qu'ont les grandes villes.", résume Marc Jenni avant de mettre en avant le peu de nuisances citadines et le confort d'un village. Il trouve toutefois un défaut à son village d'adoption : le trafic incessant des camions dans le centre du village, qui provoque des nuisances sonores et



bloque régulièrement la route du Lac, fâchant les conducteurs qui n'hésitent pas à donner un coup de klaxon. Il se console par le fait qu'il n'entend ce bruit que lorsqu'il travaille et pas quand il dort ! Enfin dans sa description de Denges, il reconnaît que les communes alentours ont d'autres atouts et d'éventuelles meilleures infrastructures, mais "Denges est un petit bijou caché" dit-il sur une note poétique, et la commune se donne de la peine pour offrir un cadre de vie sain et villageois.



EN FAMILLE ET AILLEURS



GREAT HOPE MONTESSORI






Great Hope Montessori : une école-crèche implantée au cœur de Denges

Installée sur la commune depuis 2023, Great Hope Montessori accueille les enfants de 3 mois à 12 ans (bientôt jusqu'à 15 ans) dans un environnement chaleureux et familial, profondément respectueux du rythme de chacun. Notre mission est simple : offrir un lieu où chaque enfant peut grandir, apprendre et s'épanouir en toute confiance. Great Hope Montessori est ouverte toute l'année, à l'exception de deux semaines durant la période de Noël, et la semaine du 1^{er} août. Les horaires étendus de l'UAPE, de 6h45 à 18h45, permettent de répondre aux besoins des familles. Les repas sont préparés localement et les temps de repos adaptés à chaque âge.

Une pédagogie authentiquement Montessori

Notre école s'appuie sur la pédagogie développée par Maria Montessori, fondée sur l'observation, l'autonomie et la manipulation du matériel sensoriel. Les espaces sont aménagés pour favoriser la concentration, l'indépendance et le plaisir d'apprendre. L'établissement est bilingue français-anglais : à tout moment, un enseignant francophone et un enseignant anglophone travaillent ensemble, permettant une immersion naturelle et quotidienne.

Les groupes :

-  Le Nido - de 3 à 18 mois
-  La Communauté enfantine - de 18 à 36 mois
-  La Section primaire - de 3 à 6 ans (bilingue)
-  La Section élémentaire - de 6 à 12 ans (bilingue)
-  Ouverture du Collège - 12 à 15 ans (rentrée d'août 2026)

*Camps de vacances bilingues - toutes les semaines de vacances*

En dehors des trois semaines de fermeture annuelle, notre école organise des camps de vacances bilingues français-anglais toutes les autres semaines de vacances scolaires, ouverts à tous les enfants de 3 à 12 ans, même extérieurs à l'établissement.

*Portes ouvertes - Samedis 28 mars et 25 avril 2026*

Les familles de Denges et des environs sont chaleureusement invitées à nos portes ouvertes. Ce sera l'occasion de découvrir nos locaux, de rencontrer l'équipe et d'en apprendre davantage sur les parcours proposés, de la crèche au futur collège. Des visites peuvent être organisées sur rendez-vous avec la direction.

Great Hope Montessori - Route de la Pâle 14, 1026 Denges - 078 234 53 48

<https://www.greathopemontessori.ch/>

Général : admin@greathopemontessori.ch • Direction : info@greathopemontessori.ch - 077 509 60 61

EN FAMILLE ET AILLEURS

En collaboration avec :

Céline Meylan

Coaching parental et familial

079 779 18 90

Une série de trois articles autour de différentes thématiques vont être publiées dans les trois éditions 2026. Cela portera sur des moments précis du quotidien familial.

ÉPISODE 1 : À TABLE !

Le thème de l'alimentation est une question primordiale dans le quotidien. En effet, manger ensemble représente pour de nombreuses années un moment partagé des milliers de fois. En constante évolution dans la vie de l'enfant, elle peut vaciller entre plaisir et tensions. À la fois source de santé et occasion festive, l'alimentation est au cœur de nos vies de famille.

Les 0 - 6 ans

Passé les premières semaines entre biberons ou allaitement, la question de la diversification alimentaire se pose déjà aux alentours de quatre mois. Le bébé peut se montrer curieux et intéressé par la découverte de nouvelles sensations. Parfois, c'est tout un art de l'aider à oser développer son sens du goût. La diversification alimentaire, c'est aussi inscrire les habitudes et recommandations en constante évolution, qui ne sont pas celles des générations précédentes.



La néophobie

La néophobie alimentaire est une période durant laquelle un enfant refuse de goûter de nouveaux aliments ou rejette soudainement des aliments qu'il mangeait auparavant. Elle apparaît le plus souvent entre 2 et 6 ans et fait partie du développement normal. Quelques trucs et astuces :



- 🍷 ne pas se décourager : il faut parfois 10-15 essais pour qu'un aliment soit accepté.
- 🍷 montrer l'exemple : les enfants mangent mieux quand les adultes mangent varié.
- 🍷 satiété : tu veux "petit", "moyen" ou "beaucoup" et diviser avec des assiettes à compartiments.

Les 6 - 12 ans

À cet âge, les enfants vivent une période de croissance régulière et d'activité physique et intellectuelle intense. Leur alimentation joue donc un rôle clé pour l'énergie, la santé et la scolarité. L'aspect du plaisir partagé et de la transmission des habitudes culturelles est tout autant important que la question de l'équilibre alimentaire.



Les 12 - 18 ans

L'adolescence est une période charnière : croissance accélérée, changements hormonaux, plus grande autonomie... et parfois un rapport plus compliqué à la nourriture. Tout le monde met la main à la pâte : les impliquer dans la préparation des repas c'est aussi leur apprendre que les "spaghettis" ne tombent pas tous cuits dans l'assiette.



PECC

PLAN ÉNERGIE ET CLIMAT COMMUNAL

BILAN DES ACTIONS ENGAGÉES

Cette démarche commencée, en 2022 et subventionnée par le canton, vise à promouvoir des mesures concernant l'adaptation climatique axées sur des mesures concrètes. En effet, cette question ne disparaît pas comme par magie, les faits sont têtus et les effets du changement climatique doivent être anticipés, y compris au niveau des communes. La commune s'est engagée sur ce sujet avec un préavis de financement soumis au conseil en 2022.

Les axes qui ont été privilégiés dans ce cadre :

1. Promouvoir les alternatives aux chauffages électriques et fossiles ;
2. Soutenir l'installation de panneaux solaires ;
3. Renforcer l'arborisation et végétalisation ;
4. Encourager une mobilité respectueuse de l'environnement.

Voici la liste non exhaustive des actions engagées, certaines de concert avec les communes environnantes et le soutien de Région-Morges :

- ☑ démarche collaborative (2022) avec des habitants volontaires du village ;
- ☑ mise en place de station de vélos en libre-service ;
- ☑ bornes de chargement pour véhicule électrique au chemin de l'Église (septembre 2025) ;
- ☑ intégration du volet arborisation et piste cyclable dans les projets de réfection des routes ;
- ☑ prise en compte de la question de la mobilité et de la végétalisation dans les modifications du règlement de construction (par exemple, la Pâle) ;
- ☑ place de jeu arborisée en matériaux durables ;
- ☑ boîte à livres au centre du village ;
- ☑ limitation à 30 km/h dans certaines zones ;
- ☑ organisation de séances d'accompagnement et d'appel d'offre commune pour les installations solaires, l'isolation des bâtiments, le changement de systèmes de chauffage ;
- ☑ soutien aux démarches CAD (chauffage à distance) au centre du village et dans le quartier des Moulins.



CHIENS

RECENSEMENT DES CHIENS

En application de l'article 9 de la loi sur la police des chiens (LPolC du 31.10.2006), tout propriétaire de chien doit annoncer dans les deux semaines à la banque de données et à l'administration communale toute acquisition, cession, décès ou changement d'adresse. Les chiens déjà enregistrés et restés auprès du même détenteur sont inscrits d'office. Il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau. À noter que tous les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique implantée par un vétérinaire et être enregistrés par ce dernier dans la banque de données désignée par le Conseil d'État, à savoir la société AMICUS.

POUR LE BONHEUR DES
CHIENS ET LE PLAISIR DES
USAGERS DU DOMAINE PUBLIC

Quel plaisir de voir un chien épanoui en promenade, de savoir qu'il peut se défouler au grand air et profiter de découvrir l'environnement. Cependant, marcher dans une crotte est bien moins plaisant ... C'est pourquoi, dans différents endroits du village, se trouvent des sacs à déjections canines à disposition des promeneurs de chiens. Pour le bonheur de tous, un petit geste peut faire beaucoup.

ECOPOINTS



Les EcoPoints sont mis à disposition de tous les Dengereux afin de faciliter le tri et la gestion de nos déchets. Pourtant, de nombreux sacs déposés au sol, déchets éparpillés ou dépôts non conformes ont été constatés à leurs abords. La Municipalité rappelle que les déchets doivent être déposés à l'intérieur des conteneurs prévus, et non laissés à côté. Un sac abandonné au sol peut rapidement créer des nuisances, des problèmes d'hygiène et une dégradation de notre cadre de vie. Chacun de nous a un rôle à jouer. En adoptant un comportement respectueux et responsable, tout le monde contribue à garder notre commune propre et agréable pour tous.

MINI HALLOWEEN

Le 31 octobre dernier, une habitante du village a pris la belle initiative d'organiser un mini Halloween à l'intention des enfants de 0 à 5 ans. L'événement s'est déroulé à la place de jeux qui a été spécialement décorée pour l'occasion avec des ballons et des courges grimées. Différentes activités ludiques étaient proposées aux tout-petits, dans une ambiance joyeuse et centrée sur leur âge. Ils ont pu découvrir les différents lieux emblématiques du village grâce à une chasse au trésor. Les sourires sur les visages des petits témoignaient de leur plaisir à participer à cette première expérience d'Halloween adaptée à leur âge. Plusieurs parents ont confié à l'organisatrice avoir apprécié cette alternative aux festivités traditionnelles du soir, souvent trop impressionnantes pour les petits. Cet événement a également bénéficié du soutien généreux de sponsors, tel le maraîcher Christian Rossier, qui a fourni les courges pour la décoration, ainsi que la chaîne Otto's qui a offert un bon d'achat de CHF 50.00 pour les friandises.



PRÉVENTION




ATTENTION - ARNAQUE !

PERSONNES ÂGÉES :

ATTENTION !

ARNAQUE : FAUX POLICIER /

FAUX BANQUIER

Et si ça vous arrive, appelez le  **117**


Plus d'infos : votrepolice.ch

PRÉVENTION

**PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !**

Ne donnez ni vos cartes bancaires, ni vos codes PIN à qui que ce soit, pas même un banquier ou un policier qui vous appelle par téléphone ou qui se présente à votre domicile. Même s'il ou elle vous montre une carte de police ou un brassard de couleur.

La police ou votre banque n'agit pas ainsi !

Et si ça vous arrive, appelez le  **117**

Plus d'infos : votrepolice.ch

DENGENS EN LUMIÈRES

Notre village a revêtu ses plus beaux atours lumineux. Dès la tombée de la nuit, rues et places se sont illuminées, offrant aux habitants comme aux visiteurs une ambiance chaleureuse et féerique, propice à la magie de Noël. Guirlandes scintillantes, motifs lumineux et décorations soigneusement installées sont venus parer les façades, les arbres et les espaces publics. Ces illuminations, pensées pour embellir le cœur du village, invitaient à la promenade et au partage, tout en apportant une touche de lumière durant les longues soirées d'hiver.



Pour marquer ce temps festif, la commune a également organisé la verrée de Noël. La soirée a rencontré un vif succès, rassemblant de nombreux villageois dans une atmosphère chaleureuse et détendue. Autour d'un verre et/ou d'une saucisse, chacun a pu partager un moment d'échange et de convivialité.

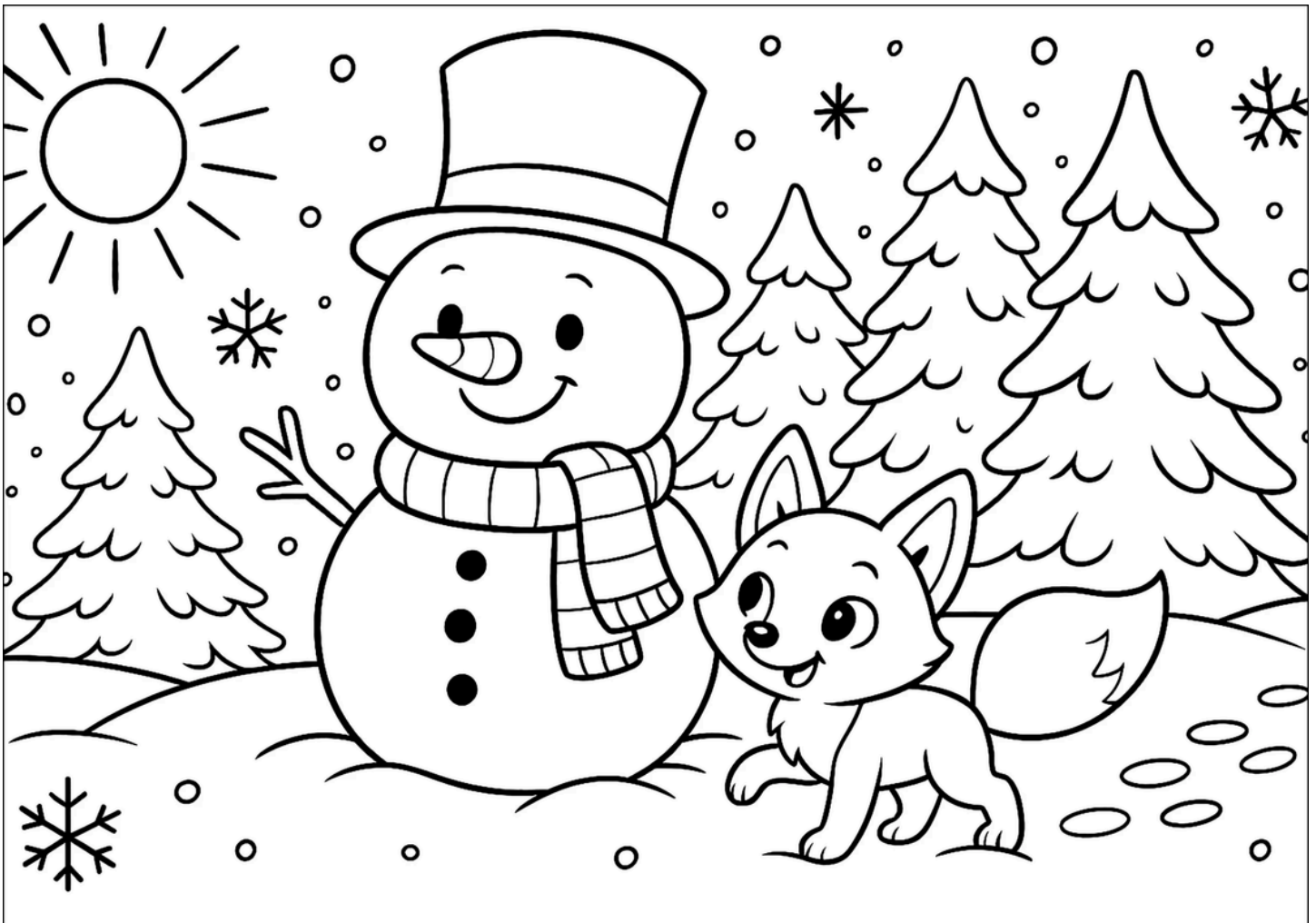


LE COIN DES P'TITS

Sauras-tu trouver les 10 différences ?



Amuse-toi à colorier ce dessin d'hiver ! Une fois terminé, envoie-le-nous pour qu'il soit publié dans la prochaine édition.



GRAND CONCOURS

Tentez de gagner un bon de CHF 100.00 au restaurant Le Plan B ! Un jeu original et dengereux...

Le Mini Quiz de COMM'une Info 3

Combien d'arbres ont été plantés au centre du village ?

- 12
- 17
- 23

Quand les travaux de la gare de triage ont-ils commencé ?

- 1961
- 1964
- 1966

Où se trouvent les nids des chenilles processionnaires ?

- Dans les bouleaux et les noisetiers
- Dans les érables et les hêtres
- Dans les pins et les cèdres

Le Super Zoom

Retrouvez l'endroit exact où a été prise cette photo.



Réponse :

.....

Les 10 différences...



Vrai ou Faux ?

- Denges se situe dans le district de Morges.
- La Venoge ne traverse pas la commune de Denges.
- L'Abbaye des Fusiliers à Denges a été fondée en 1585.
- L'église actuelle de Denges date du 18^e siècle.
- Denges était autrefois essentiellement un village agricole.
- Le nom de la commune provient d'un ancien mot latin signifiant "colline verte".
- L'USL organise un concours de peinture chaque été.

- | | | | |
|--------------------------|--------------------------|---------------------------|--|
| V | F | Héritage historique | |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Que représente la | |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | partie noire du blason de | |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Denges ? | |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |

Conditions :

- La date limite de participation est fixée au 30.04.2026
- Envoi des réponses par courriel : secretariat@denges.ch
- Désignation du gagnant : score le plus élevé, cas échéant, tirage au sort
- Le/la gagnant(e) sera contacté(e) par la rédaction du journal et son nom sera publié dans la prochaine édition
- Prix : bon de CHF 100.00 au restaurant Le Plan B à Denges

Les données personnelles sont utilisées uniquement dans le cadre de ce concours.

GÉNÉRALITÉS

Notre journal est perfectible, c'est pourquoi nous vous invitons à participer à son développement en proposant contenus, photographies, idées, informations, etc.

Plus d'informations auprès de l'administration communale.

Concours de l'édition d'octobre 2025 : dans l'article sur le 1^{er} août, à la page 25, il y était inscrit "Sous un soleil radieux, le village a accueilli les habitants venus célébrer ensemble la fête cantonale". Il s'agissait de la fête nationale et non cantonale ! La gagnante du concours est Mme Laure Conus. Bravo à elle !

Administration communale

Route du Lac 2a

Case postale 150

021 803 07 07

greffe@dengens.ch

controle.habitants@dengens.ch

secretariat@dengens.ch

bourse@dengens.ch

www.dengens.ch

Horaires :

Lundi - Mardi - Mercredi

☎ 07h30 - 12h00

13h30 - 17h00

🏛 07h30 - 12h00

Jeudi et vendredi

☎ 07h30 - 12h00

13h30 - 17h00

🏛 07h30 - 12h00

13h30 - 17h00

Boursier : présent le mardi uniquement.

 Commune de Denges

IMPRESSUM

Éditeur

Commune de Denges

Impression

ICM Imprimerie Carrara Sàrl à Morges

COMM'une Info

Commune de Denges

Route du Lac 2a - 1026 Denges

secretariat@dengens.ch

Parution 3x par année

Tirage : 950 exemplaires

Distribution gratuite à tous les ménages
du territoire et sur demande à l'administration

Aussi disponible sur : www.dengens.ch

Rédaction : Fanny Nussbaumer

Avec la participation de : la Municipalité de Denges ;
Mme Françoise Palpacuer ; Mme Jacqueline Borboën ;
Mme Lenka Dolhyova ; Mme Céline Meylan ; Mme Corinne
Roberto ; M. Marc Jenni.

